



La Lettre de la FDOTS



44

Automne Hiver 2016 - N°33



On vous la souhaite pétillante et remplie de bons moments !

NOUS POUVONS PARTICIPER

Au financement de vos projets d'investissement en termes de **signalétique** selon la charte graphique nationale Offices de Tourisme de France.

Etre bien identifié avec du matériel récent entre dans les critères qualité attendus par vos visiteurs et dans ceux des instances des services de l'Etat pour l'étude des dossiers de classement.

Sur présentation des justificatifs comptables, nous vous informerons du montant qui vous sera alloué.

Nous vous rappelons également que ce soutien financier vous est proposé pour un accueil optimal de votre clientèle en situation de **handicap** (traductions en braille, amplificateur sonore...)

COORDINATION DES TERRITOIRES



Béatrice PETITEAU, votre Animatrice, mise à disposition de l'association par Loire-Atlantique développement, a intégré cet été le pôle Coordination des territoires. Elle dépendait auparavant du pôle développement.

Ce pôle favorise l'émergence et l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs existants de développement des territoires.

De la simple expertise à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, il a pour but d'aider les porteurs de projets à se poser les bonnes questions et à faire les bons choix.

Vous l'aurez compris, il était cohérent que l'animatrice de votre relais territorial compte-tenu de ses missions actuelles et la nouvelle configuration du réseau des Offices de Tourisme trouve sa place au sein de cette équipe.

L'accompagnement proposé au réseau depuis 2010 visant une démarche de progrès allant jusqu'à l'obtention ou le suivi de la marque Qualité Tourisme™ reste une priorité pour votre fédération.

Si votre territoire n'est pas encore lancé dans cette dynamique, n'hésitez pas à nous contacter tout au long de l'année.

Béatrice PETITEAU - Ligne directe : 02.51.72.95.33

LOI MONTAGNE

Les députés ont achevé le 18 octobre 2016, l'examen en première lecture du projet de loi « Montagne ».

L'article 18 contenant la dérogation au transfert obligatoire de la compétence tourisme pour les communes érigées en « stations classées de tourisme » ou en cours de classement a été amendé par rapport à la version initiale.

Pourront ainsi déroger les communes qui sont en cours de classement de leur Office de Tourisme en catégorie I, en vue de l'obtention du statut de « station classée » pour la commune avant le 1^{er} janvier 2018.

Nous vous invitons à consulter les dernières actualités sur www.offices-de-tourisme-de-france.org



DU NOUVEAU !

Après 4 années d'existence, la **plateforme** dédiée exclusivement à la qualité et animée par OTF - Fédération Nationale est désormais **fermée**. Mais pas de panique !

Les informations sur Qualité Tourisme™ et les démarches de progrès ont été réintégrées au site internet national aussi bien dans l'espace adhérent que grand public.

Nouvelle mouture du référentiel Qualité Tourisme applicable au 1^{er} janvier 2017.

Une version qui se veut encore plus un outil structurant pour l'équipe managériale dans les Offices de Tourisme.

Quelques évolutions significatives :

- Suppression du nombre minimal des questionnaires de satisfaction à collecter,
- Souplesse dans le nombre d'heures à consacrer à la formation des salariés et aux visites des prestataires,
- Suppression de certains supports formatés auparavant obligatoires au profit d'outils correspondant davantage à l'organisation de l'OT.

En savoir plus : www.offices-de-tourisme-de-france.org



VALEUR DU POINT - Année 2017

1,133 €

LES NOMINES...



Les **Trophées du tourisme durable** ont eu lieu le 7 décembre dernier au C.C.O de Nantes (Tour Bretagne). Trois professionnels

exemplaires en termes de préservation de l'environnement, d'économie responsable et de cohésion sociale ont été récompensés.

Expert en préservation de l'environnement

- Le Domaine de Mazerolles entre Carquefou et Nort-sur-Erdre

Spécialiste en économie responsable

- Le restaurant Clémence à Saint-Julien-de-Concelles

Leader en cohésion sociale

- Vélo Ty'Retz dans le Pays de Retz Atlantique

La demi-journée des trophées a également été l'occasion d'assister à **une conférence** inversée sur les financements alternatifs, à la remise des prix **APETI** (Appel à Projets Eco Touristiques Innovants) du Département de Loire-Atlantique et à un show-room présentant des **professionnels innovants** sur le thème du tourisme durable.

RECENSEMENT DE L'OFFRE

Désormais et suite au changement de périmètre des Offices de Tourisme dans le cadre de la loi NOTRe, le recensement de l'offre accessible doit être réalisé sur ce nouveau périmètre (recensement intercommunal et non communal uniquement).



Cela concerne les nouvelles demandes de labellisation ainsi que les renouvellements.

Votre contact à Loire-Atlantique développement : Céline SABATHIER - Téléphone : 02 40 99 00 83 c.sabathier@loireatlantique-developpement.fr

100% EN LIGNE

Après la déconcentration de la procédure d'attribution du label, et toujours dans un objectif de simplification administrative, la DGE a mis en place une application vous permettant d'effectuer vos démarches Tourisme & Handicap.



Le dépôt de votre candidature et le suivi de votre demande seront accessibles grâce à l'application Gestion de la Marque Tourisme & Handicap (GMTH).

Vous devez désormais créer votre compte, vérifier les informations relatives à votre structure à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme/application-gmth-0>

2030... Avant l'heure !

Le 23 mars 2017, auront lieu les Rencontres des acteurs du tourisme de Loire-Atlantique. Tous les professionnels touristiques du département sont conviés.

Lors de cet événement, nous allons imaginer à quoi ressemblera le tourisme de 2030. Et vous, vous l'imaginez comment ? N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et suggestions !

Contact : Claire LOUERAT – Chargée de coordination des territoires - Tél : 02 40 99 00 74

c.louerat@loireatlantique-developpement.fr

Académie e-tourisme

Le programme de formations 2016-2017 a été mis en ligne : <http://www.agence-paysdelaloire.fr/academie-e-tourisme-decouvrez-le-nouveau-programme>

Six parcours sont proposés : un pour débutants et cinq parcours thématiques.

BOURSE AUX DOCUMENTS

Notez tout de suite la date prévue pour cet échange annuel de documentations : **mardi 21 mars 2017** à l'hippodrome de Pornichet, salle des paris.

Au plaisir de vous y retrouver !